

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/06/2026 - 101437 - 2011 B 01739 - 529 893 042 - AB BRANDING DEVELOPMENT

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

Greffier du Tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le

17 JUIN 2026

Sous le N°

101437

PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- De distribuer une somme de **50.000 €**, soit 100 € par action, par affectation sur le bénéfice net comptable.
- D'affecter le solde du bénéfice net comptable soit **31.079 €** au compte « Report à nouveau »

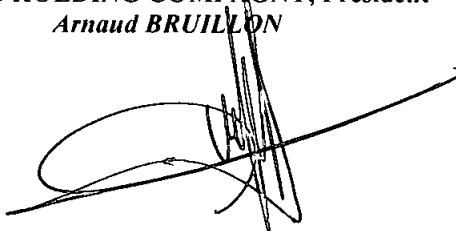
Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **225.732 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **258.812 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2020	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUILLON



AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- De distribuer une somme de **50.000 €**, soit 100 € par action, par affectation sur le bénéfice net comptable.
- D'affecter le solde du bénéfice net comptable soit **31.079 €** au compte « Report à nouveau »

Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **225.732 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **258.812 €**.

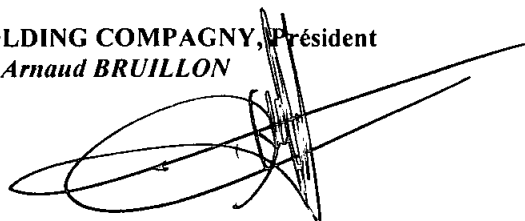
Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2020	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 28 juin 2024

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUILLON



AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chère Actionnaire,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2023

Notre activité de vente de biens pour la personne a continué à être impactée par la hausse des prix et de l'inflation. Cette situation a amené certains franchisés à cesser leur activité, ou à vendre leur entreprise et/ou à prendre leur retraite.

Ainsi les franchises de LA BAULE, le 28/02/2023, et de METZ, le 31/03/2023 ont fermées.

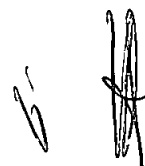
La franchise de MONTPELLIER, également en difficultés, est passée en contrat de commission-affiliation depuis juillet 2023 et nous avons repris son stock.

La société franchisée ALF SHOES, qui exploitait cinq magasins (CAEN, ROUEN, RENNES, DEAUVILLE et VANNES), a été reprise par notre maison mère, AB HOLDING COMPAGNY, le 30 juin 2023.

Le franchisé du magasin de la rue de Vaugirard à PARIS 15°, a pris sa retraite et une société sœur, AB TRADING a pu lui racheter son droit au bail le 15 juin 2023 permettant la poursuite de l'exploitation de la marque FINSBURY.

Cette situation n'a pas permis de créer de nouvelles franchises en FRANCE.

Nous avons pu nous développer à l'international avec l'ouverture d'un magasin franchise en Côte d'Ivoire, dans la ville d'ABIDJAN, et en Algérie avec un contrat de distribution



II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Notre chiffre d'affaires est de ce fait passé de 2.402.316 en 2022 à 1.862.734 € en 2023, soit une baisse de 22,46 %.

Il convient de préciser que le chiffre d'affaires à l'exportation a augmenté passant de 296.145 € en 2022 à 330.335 € en 2023.

Le chiffre d'affaires de la société se décompose de la façon suivante :

- 1.397.723 € de ventes de marchandises en France et 313.589 à l'exportation en 2023.
- 134.675 € de services en France et de 16.746 € à l'exportation.

Ce chiffre d'affaires est complété par d'autres produits à hauteur de 216.637 € (dont 5.333 € de subventions d'exploitation, de 37 € de reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, et de 211.267 € d'autres produits) contre 366.075 € en 2022.

Ceci nous permet d'avoir un montant global des produits d'exploitation en 2023 de 2.079.371 € contre 2.768.390 € en 2022, soit une baisse de 24,89 %.

Parallèlement le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 1.962.556 € contre 2.571.598 € lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 23,68 %.

En effet :

- Le poste « achats de marchandises » est passé de 1.830.837 € en 2022 à 1.429.044 € soit une baisse de 21,95 %.
- Le poste « variation de stock » s'élève à - 73.867 € en 2023.
- Le poste « autres achats et charges externes » est passé de 398.652 € en 2022 à 332.228 € soit une baisse de 16,66 %.
- Les postes « salaires » et « charges sociales » sont passés de 236.796 € en 2022 à 219.246 € en 2023.
- Le poste « impôts et taxes » est passé de 7.549 € en 2022 à 3.876 € en 2023, soit une baisse de 48,65 %.
- Le poste des dotations aux amortissements et dépréciations représente un montant de 160 € en 2023 contre 500 € en 2022.
- Le poste « autres charges » n'a atteint que la somme de 51.869 € en 2023 contre 97.263 € en 2022, soit une baisse de 46,67 %.

Tout ceci abouti à un bénéfice d'exploitation de 116.815 € en 2023 contre 196.793 € en 2022, soit une baisse de 40,64%.



En 2023 nous avons obtenu des produits financiers à hauteur de 4.417 €, alors que nous n'en avons pas eu en 2022.

Les charges financières en 2023 n'a atteint que 13.126 € contre 22.875 € en 2022 soit une baisse de 42,62 %

Ainsi le résultat financier en 2023 se solde par une perte financière limité à 8.709 € contre une perte en 2022 de 22.875 €.

Le résultat exceptionnel est nul en 2023 comme en 2022.

Malgré l'imputation de l'impôts sur les bénéfices de 27.027 € en 2023 contre seulement 6.662 € en 2022, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 81.079 € contre 167.256 € en 2022, soit une baisse de 51,52%.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2023

Aucune acquisition et diminution en immobilisations financières, corporelles et incorporelles n'a été réalisée en 2023, comme en 2022.

Au 31 Décembre 2023 l'actif net circulant s'établit à 584.237 €, comprenant : 255.429 € de créances clients, 60.240 € d'autres créances, 73.867 € de marchandises et 194.701 € de disponibilités.

Les dettes s'élèvent à 249.925 €, et le total du bilan à 584.237 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce voici la décomposition à la clôture de l'exercice social du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant global de 130.418 € et des créances des clients de 255.429 € par date d'échéance au 31/12/2023.

Article D.441-II : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours	
					TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures concernées						
Montant cumulé des factures concernées	83.038,53		84.019,31		88.371,45	255.429,29
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement						



Article D.441-II : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
(A) Tranches de retard de paiement							
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours		TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées							
Montant cumulé des factures concernées	127.283,18		134,40		3.000,00		130.417,58
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année							
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre des factures exclues							
Montant total des factures Exclues							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)							
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement							

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose :

- De distribuer une somme de **50.000 €**, soit 100 € par action, par affectation sur le bénéfice net comptable.
- D'affecter le solde du bénéfice net comptable soit **31.079 €** au compte « Report à nouveau »

Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **225.732 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **258.812 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2020	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, l'Actionnaire unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 0 € qui ont donné lieu à une imposition de 0 € (au taux d'impôt sur les sociétés de 25%).



V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

Nous allons tenter de, de nouveau, relancer les ouvertures de franchises tant en France qu'à l'étranger, afin de nous permettre d'augmenter à nouveau notre chiffre d'affaires.

VI - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital social.
- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.
- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.
- que notre société n'a pris, aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.
- que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2023 à 5.500,00 €.

Je vous informe que la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, a fait un apport d'actif partiel concernant son activité de commissariat aux comptes à sa filiale à 100 %, EXELMANS AUDIT (anciennement FIDREC) qui sera désormais, en conséquence notre Commissaire aux Comptes titulaire jusqu'à la fin de son mandat.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Je vous prie de croire, Chère Actionnaire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 10 juin 2024

Pour AB HOLDING COMPAGNY, *Président*

Arnaud BRUILLON

Copie certifiée conforme




AB BRANDING DEVELOPMENT

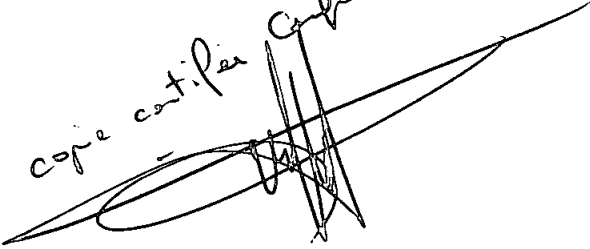
SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Siege : 22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

COMPTES 2023

copie certifiée conforme



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 197	15 197		160	160-	100. 00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	24 197	24 197		160	160-	100. 00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	73 867		73 867		73 867	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	255 429		255 429	332 560	77 131-	23. 19
	Autres créances	60 240		60 240	38 801	21 439	55. 25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	194 701		194 701	488 463	293 762-	60. 14
	Charges constatées d'avance (3)				1 200	1 200-	100. 00
	Total III	584 237		584 237	861 024	276 788-	32. 15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	608 434	24 197	584 237	861 184	276 947-	32. 16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000	25 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	225 732	308 476	82 744-	26.82
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	81 079	167 256	86 177-	51.52
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	334 312	503 232	168 921-	33.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	150	278	128-	45.92
	Emprunts et dettes financières diverses	22 543		22 543	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		109 731	109 731-	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 418	207 257	76 840-	37.07
	Dettes fiscales et sociales	47 970	38 294	9 677	25.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 844	2 393	46 451	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	249 925	357 952	108 027-	30.18
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	584 237	861 184	276 947-	32.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

227 382 357 952

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 397 723	313 589	1 711 312	2 278 378	567 066-	24. 89
Production vendue de biens						
Production vendue de services	134 675	16 746	151 421	123 937	27 484	22. 18
Chiffre d'affaires NET	1 532 399	330 335	1 862 734	2 402 316	539 582-	22. 46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 333	4 667	667	14. 29
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37	31 255	31 218-	99. 88
Autres produits			211 267	330 153	118 886-	36. 01
Total des Produits d'exploitation (I)			2 079 371	2 768 390	689 019-	24. 89
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 429 044	1 830 837	401 793-	21. 95
Variation de stock (marchandises)			73 867-		73 867-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			332 228	398 652	66 424-	16. 66
Impôts, taxes et versements assimilés			3 876	7 549	3 673-	48. 65
Salaires et traitements			162 721	174 600	11 880-	6. 80
Charges sociales			56 525	62 196	5 671-	9. 12
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160	500	340-	68. 01
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			51 869	97 263	45 395-	46. 67
Total des Charges d'exploitation (II)			1 962 556	2 571 598	609 042-	23. 68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			116 815	196 793	79 977-	40. 64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 417		4 417	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 417		4 417	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 126	22 875	9 748-	42. 62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 126	22 875	9 748-	42. 62
2. Résultat financier (V-VI)	8 709-	22 875-	14 166	61. 93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	108 106	173 918	65 812-	37. 84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27 027	6 662	20 365	305. 69
Total des produits (I+III+V+VII)	2 083 788	2 768 390	684 602-	24. 73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 002 709	2 601 134	598 425-	23. 01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	81 079	167 256	86 177-	51. 52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Faits marquants :**

Par acte de cession signé en date du 30 juin 2023, la société AB HOLDING COMPAGNY a acquis les titres de participation de la société ALF SHOES.

La société ALF SHOES exploitait 5 magasins "FINSBURY" en franchise, et est devenue une filiale détenue à 100% de AB HOLDING COMPAGNY à compter du 1er juillet 2023.

Les magasins qui étaient exploités par ALF SHOES étaient situés dans les villes de Rouen, Rennes, Caen, Deauville et Vannes.

Ces magasins sont tous passés en succursales à compter du 01 juillet 2023.

Le 15 juin 2023, la société MAXELLE exploitant en franchise la boutique "FINSBURY" située rue de Vaugirard-75015 Paris, a cédé son droit au bail au profit de la société AB TRADING. Cette boutique exploitée en franchise est passée en succursale à cette date.

La franchise de LA BAULE a été fermée en date du 28 février 2023.

La franchise de METZ a été fermée en date du 31 mars 2023.

Faisant suite aux difficultés rencontrées par la franchise de MONTPELLIER, celle ci est passé en contrat de commission affiliation à compter du 03 juillet 2023 avec la reprise du stock par AB BRANDING.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales**Principes, règles et méthodes comptables :**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		
TOTAL	15 197		
TOTAL GENERAL	24 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 000	9 000
TOTAL				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 197	15 197
TOTAL			15 197	15 197
TOTAL GENERAL			24 197	24 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 000			9 000
TOTAL				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 037	160		15 197
TOTAL	15 037	160		15 197
TOTAL GENERAL	24 037	160		24 197

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	160				
TOTAL	160				
TOTAL GENERAL	160				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	255 429	255 429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74	74	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 490	55 490	
Divers état et autres collectivités publiques	339	339	
Groupe et associés	4 337	4 337	
TOTAL	315 669	315 669	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	150	150		
Emprunts et dettes financières divers	22 543			22 543
Fournisseurs et comptes rattachés	130 418	130 418		
Personnel et comptes rattachés	14 315	14 315		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 767	12 767		
Impôts sur les bénéfices	20 364	20 364		
Autres impôts taxes et assimilés	524	524		
Autres dettes	48 844	48 844		
TOTAL	249 925	227 382		22 543

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50. 0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	413
Total	413

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600
Dettes fiscales et sociales	18 944
Total	28 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 03 232
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 03 232
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 03 232
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	250 000 -
Variation des provisions relevant des capitaux propres	81 079
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	334 311
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	168 921 -
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	168 921 -

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	2
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	108 106	
Résultat comptable (hors participation)	81 079	27 027

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	3 9 9 6 4 9 0 5	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20520001	LOGICIELS AB BRANDING	9 000. 00	9 000. 00		
28052001	AMORT LOGICIELS AB BRANDING	9 000. 00-	9 000. 00-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			159. 83	159. 83-	100. 00
21832001	MAT BUREAU & INFOS AB BRANDING	2 174. 00	2 174. 00		
21842001	MOBILIER AB BRANDING	13 023. 12	13 023. 12		
28184000	AMORT MOBILIER	13 023. 12-	13 023. 12-		
28184201	AMORT MAT BUREAU & INFO AB BRA	2 174. 00-	2 014. 17-	159. 83-	7. 94
Total II			159. 83	159. 83-	100. 00
MARCHANDISES		73 866. 85		73 866. 85	
37100000	MARCHANDISE (OU GROUPE) A	73 866. 85		73 866. 85	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		255 429. 29	332 560. 42	77 131. 13-	23. 19
41100000	CLIENTS	255 429. 29	320 560. 42	65 131. 13-	20. 32
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR		12 000. 00	12 000. 00-	100. 00
AUTRES CREANCES		60 239. 91	38 801. 23	21 438. 68	55. 25
43867100	FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE	74. 00	32. 16	41. 84	130. 10
44566402	TVA DÉDUCTIBLE	9 211. 57	11 432. 46	2 220. 89-	19. 43
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	44 678. 00	15 582. 00	29 096. 00	186. 73
44586000	TVA S/ FACTURES NON PARVE	1 600. 00	1 400. 00	200. 00	14. 29
44870000	PRODUITS A RECEVOIR	339. 00		339. 00	
45529000	C/C AB HOLDING COMPAGNY	4 337. 34		4 337. 34	
46870000	DIVERS PDUITS A RECEVOIR		10 354. 61	10 354. 61-	100. 00
DISPONIBILITES		194 700. 77	488 462. 82	293 762. 05-	60. 14
51220001	HSBC 09 15 0004152 AB BRANDIN	194 453. 00	488 215. 05	293 762. 05-	60. 17
53120001	CAISSE SIÈGE EN DEVICES	247. 77	247. 77		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 200. 00	1 200. 00-	100. 00
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 200. 00	1 200. 00-	100. 00
Total III		584 236. 82	861 024. 47	276 787. 65-	32. 15
TOTAL GENERAL		584 236. 82	861 184. 30	276 947. 48-	32. 16

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	25 000. 00	25 000. 00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	25 000. 00	25 000. 00		
RESERVE LEGALE	2 500. 00	2 500. 00		
10610000 RESERVE LEGALE	2 500. 00	2 500. 00		
REPORT A NOUVEAU	225 732. 34	308 476. 30	82 743. 96-	26. 82
11000000 REPORT À NOUVEAU	225 732. 34	308 476. 30	82 743. 96-	26. 82
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	81 079. 29	167 256. 04	86 176. 75-	51. 52
Total I	334 311. 63	503 232. 34	168 920. 71-	33. 57
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	150. 18	277. 71	127. 53-	45. 92
51220002 LCL 000230902A AB BRANDING	17. 00		17. 00	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	133. 18	277. 71	144. 53-	52. 04
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	22 543. 00		22 543. 00	
16510001 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	22 543. 00		22 543. 00	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		109 730. 55	109 730. 55-	100. 00
41910000 CLTS AVANC. & ACOMP. RECUS SUR		109 730. 55	109 730. 55-	100. 00
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	130 417. 58	207 257. 19	76 839. 61-	37. 07
40100000 FOURNISSEURS	120 817. 58	198 857. 19	78 039. 61-	39. 24
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	9 600. 00	8 400. 00	1 200. 00	14. 29
DETTE FISCALES ET SOCIALES	47 970. 26	38 293. 76	9 676. 50	25. 27
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	11 652. 11	11 611. 16	40. 95	0. 35
42821000 PROV RTT A PAYER	1 062. 81	203. 81	859. 00	421. 47
42860000 AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	1 600. 00	1 800. 00	200. 00-	11. 11
43100000 URSSAF	5 011. 00	5 812. 00	801. 00-	13. 78
43720000 ARCCO -RETRAITE NON CADRE	1 259. 06	1 395. 41	136. 35-	9. 77
43750000 MERCER	1 323. 09	1 849. 07	525. 98-	28. 45
43752000 MERCER PREVOYANCE	545. 49	585. 04	39. 55-	6. 76
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 728. 68	3 808. 46	79. 78-	2. 09
43821000 CHARGES SOC/ RTT A PAYER	339. 69	66. 86	272. 83	408. 06
43861000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES À	512. 00	594. 00	82. 00-	13. 80
43867000 TAXE D'APPRENTISSAGE À PAYER	48. 33	115. 95	67. 62-	58. 32
44210000 PRELVT A LA SOURCE	524. 00	456. 00	68. 00	14. 91
44400000 ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	20 364. 00	6 662. 00	13 702. 00	205. 67
44551000 TVA A DECAISSER		240. 00	240. 00-	100. 00
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR		2 000. 00	2 000. 00-	100. 00
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER		1 094. 00	1 094. 00-	100. 00
AUTRES DETTES	48 844. 17	2 392. 75	46 451. 42	NS
46700000 AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CR	45 730. 55		45 730. 55	
46771001 AB TRADING	3 113. 62		3 113. 62	
46776000 AB HOLDING COMPAGNY		2 392. 75	2 392. 75-	100. 00
Total IV	249 925. 19	357 951. 96	108 026. 77-	30. 18
TOTAL GENERAL	584 236. 82	861 184. 30	276 947. 48-	32. 16

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 711 312. 19	2 278 378. 24	567 066. 05-	24. 89
70718001 VENTES ENTITÉS INTRA-GROUPE	49 270. 02	24 922. 59	24 347. 43	97. 69
70720001 VENTE DE MARCHANDISE FRANCHISÉ	1 324 065. 22	1 977 327. 86	653 262. 64-	33. 04
70720002 VENTE DE M/S/ESFRANCHISÉ EXO	313 588. 69	276 127. 79	37 460. 90	13. 57
70720003 VENTE MATERIELS FRANCHISES	24 388. 26		24 388. 26	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	151 421. 47	123 937. 32	27 484. 15	22. 18
70620002 DROIT D'ENTRÉE FRANCHISÉS	20 000. 00	27 500. 00	7 500. 00-	27. 27
70620005 FRAIS DE COMMERCIALISATION		7 218. 81	7 218. 81-	100. 00
70620006 FRAIS DE COMMERCIALISATION EXO	14 112. 00	17 919. 00	3 807. 00-	21. 25
70800001 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXE	6 166. 20	1 007. 68	5 158. 52	511. 92
70821001 PROGRAMME FIDÉLITÉ (20%)	1 515. 00	3 390. 00	1 875. 00-	55. 31
70821002 PROGRAMME FIDÉLITÉ (8.5%)	90. 00	180. 00	90. 00-	50. 00
70822000 FRAIS DE PORTS (EXO)	876. 48	1 030. 16	153. 68-	14. 92
70822001 FRAIS DE PORTS (20%)	18 673. 21	28 694. 67	10 021. 46-	34. 92
70823001 MAINTENANCE INFORMATIQUE 20%	4 479. 00	10 024. 00	5 545. 00-	55. 32
70823002 MAINTENANCE INFORMATIQUE 8.5%	294. 00	588. 00	294. 00-	50. 00
70824001 ACCÈS SERVEUR DATA CEGID	3 876. 61	5 650. 00	1 773. 39-	31. 39
70824002 ACCES SERVEUR DATA CEGID 8.5%	300. 00	300. 00		
70825001 ABONNEMENT SOCLOZ 20%	14 168. 68	22 610. 00	8 441. 32-	37. 33
70825002 LOYER SAAS CEGID Y2 RETAIL	9 677. 55		9 677. 55	
70825003 LOYER SAAS CEGID Y2 RETAIL 8.5	1 074. 00		1 074. 00	
70828001 COMMISSIONS AFFILIATIONS	60 055. 74		60 055. 74	
70961000 REMISES CLICK AND COLLECTE	3 937. 00-	2 175. 00-	1 762. 00-	81. 01
Chiffre d'affaires NET	1 862 733. 66	2 402 315. 56	539 581. 90-	22. 46
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 333. 36	4 666. 64	666. 72	14. 29
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION IMPOS	5 333. 36	4 666. 64	666. 72	14. 29
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	37. 00	31 255. 25	31 218. 25-	99. 88
78174000 REPRISE PROVISION/ CRÉANCES		20 000. 00	20 000. 00-	100. 00
79100000 TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA	37. 00	11 255. 25	11 218. 25-	99. 67
AUTRES PRODUITS	211 266. 90	330 152. 87	118 885. 97-	36. 01
75120001 ROYALTIES (20%)	142 751. 48	226 062. 99	83 311. 51-	36. 85
75120002 ROYALTIES (8.5%)	11 410. 34	13 660. 03	2 249. 69-	16. 47
75121001 REDEVANCE PUBLICITÉ (20%)	57 100. 60	90 425. 16	33 324. 56-	36. 85
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	4. 48	4. 69	0. 21-	4. 48
Total des Produits d'exploitation	2 079 370. 92	2 768 390. 32	689 019. 40-	24. 89
ACHATS DE MARCHANDISES	1 429 044. 39	1 830 837. 07	401 792. 68-	21. 95
60710000 MARCHANDISE FRANCE	78 804. 96		78 804. 96	
60714000 REFACTURATION AB SOURCING	1 350 239. 43	1 830 837. 07	480 597. 64-	26. 25
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	73 866. 85-		73 866. 85-	
60370000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	73 866. 85-		73 866. 85-	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	332 227. 99	398 652. 47	66 424. 48-	16. 66
60614000 CARBURANT		15. 45	15. 45-	100. 00
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU		273. 50	273. 50-	100. 00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	5 626. 56		5 626. 56	
61200002 REDEVANCE CREDIT BAIL MERCEDES		3 617. 38	3 617. 38-	100. 00
61350000 CONV FGX REFACTURÉE AB TRADING	68 092. 00	66 043. 57	2 048. 43	3. 10

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
61351100	LOCATION VÉHICULES COURTES DUR		2 392. 75	2 392. 75-	100. 00
61611000	ASSURANCE VEHICULE		1 309. 41	1 309. 41-	100. 00
61700000	ETUDES ET RECHERCHES		6 056. 98	6 056. 98-	100. 00
62120000	CONV.FP SALAIRES CHARGES	80 627. 26	72 795. 20	7 832. 06	10. 76
62200100	PRESTATIONS TECHNIQUES	47 250. 00	47 250. 00		
62210000	COMMISSIONS TICKETS RESTAURANT	264. 73	270. 69	5. 96-	2. 20
62260000	HONORAIRES	450. 00	15 815. 00	15 365. 00-	97. 15
62260001	HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	8 000. 00	5 500. 00	2 500. 00	45. 45
62260002	HONORAIRES CONSEIL JURIDIQUE E	543. 23	11 738. 33	11 195. 10-	95. 37
62262500	CONVENTION FRAIS DE GESTION	18 000. 00	18 000. 00		
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	2 000. 00	5 945. 00	3 945. 00-	66. 36
62312000	CONVENTION PUBLICITE AB TRADIN	57 100. 60	90 425. 16	33 324. 56-	36. 85
62412000	FACTURATION TRANSPORT AB SOURC	28 344. 51	35 999. 99	7 655. 48-	21. 27
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 438. 38	417. 58	2 020. 80	483. 93
62510002	VOYAGES ET DEPLACEMENTS TRAINS	76. 00	449. 40	373. 40-	83. 09
62510003	VOYAGES ET DEPLACEMENTS TAXI E	31. 82	385. 00	353. 18-	91. 74
62510005	VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	47. 55	9. 90	37. 65	380. 30
62520000	FRAIS DE SÉMINAIRES	10 178. 64	10 134. 42	44. 22	0. 44
62610000	AFFRANCHISSEMENT	144. 00	135. 00	9. 00	6. 67
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	3 012. 71	3 672. 76	660. 05-	17. 97
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		3 876. 30	7 549. 18	3 672. 88-	48. 65
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	993. 33	1 137. 30	143. 97-	12. 66
63130000	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	801. 97	919. 88	117. 91-	12. 82
63511000	C F E	466. 00	444. 00	22. 00	4. 95
63511200	CVAE	1 615. 00	4 808. 00	3 193. 00-	66. 41
63514000	TVTS		240. 00	240. 00-	100. 00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		162 720. 61	174 600. 11	11 879. 50-	6. 80
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	162 020. 66	173 105. 98	11 085. 32-	6. 40
64120000	CONGES PAYES	40. 95	1 247. 54-	1 288. 49	103. 28
64121000	R T T	859. 00	342. 33-	1 201. 33	350. 93
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	200. 00-	1 800. 00	2 000. 00-	111. 11
64140000	INDEM.ET AVANTAGES DIVERS		1 284. 00	1 284. 00-	100. 00
CHARGES SOCIALES		56 524. 87	62 196. 09	5 671. 22-	9. 12
64510000	COTISATIONS URSSAF	36 167. 64	39 687. 01	3 519. 37-	8. 87
64550000	RETRAITE NON CADRE	8 501. 03	9 456. 84	955. 81-	10. 11
64553000	PREVOYANCE CADRE	1 623. 18	1 748. 03	124. 85-	7. 14
64553100	MUTUELLE	3 743. 08	4 020. 22	277. 14-	6. 89
64590000	CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS	79. 78-	516. 63	596. 41-	115. 44
64591000	COTISATION CHARGES SUR PRIME	82. 00-	594. 00	676. 00-	113. 80
64592000	CHARGES SOCIALES/ RTT	272. 83	72. 95-	345. 78	474. 00
64700000	CARTE ORANGE	767. 89	763. 31	4. 58	0. 60
64701000	TICKETS RESTAURANT	4 611. 00	4 923. 00	312. 00-	6. 34
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 000. 00	560. 00	440. 00	78. 57
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		159. 83	499. 66	339. 83-	68. 01
68112000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159. 83	499. 66	339. 83-	68. 01
AUTRES CHARGES		51 868. 51	97 263. 15	45 394. 64-	46. 67
65110000	REDEVANCES PROPORTIONNELLES	51 849. 91	68 311. 58	16 461. 67-	24. 10
65410000	PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVRA		28 935. 97	28 935. 97-	100. 00
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	18. 60	15. 60	3. 00	19. 23

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges d'exploitation	1 962 555.65	2 571 597.73	609 042.08-	23.68
Résultat d'exploitation	116 815.27	196 792.59	79 977.32-	40.64
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 417.34		4 417.34	
76000000 PRODUITS FINANCIERS	4 337.34		4 337.34	
76310000 REVENUS DES CRÉANCES COMMERCIA	80.00		80.00	
Total des Produits financiers	4 417.34		4 417.34	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13 126.32	22 874.55	9 748.23-	42.62
66500000 ESCOMPTES ACCORDÉS	13 126.32	22 874.55	9 748.23-	42.62
Total des Charges financières	13 126.32	22 874.55	9 748.23-	42.62
Résultat financier	8 708.98-	22 874.55-	14 165.57	61.93
Résultat courant avant impôts	108 106.29	173 918.04	65 811.75-	37.84
IMPOTS SUR LES BENEFICES	27 027.00	6 662.00	20 365.00	305.69
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	27 027.00	6 662.00	20 365.00	305.69
Total des produits	2 083 788.26	2 768 390.32	684 602.06-	24.73
Total des charges	2 002 708.97	2 601 134.28	598 425.31-	23.01
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	81 079.29	167 256.04	86 176.75-	51.52

SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

BOUROK AUDIT & CONSEIL

2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE

0134058505

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:														Adresse du siège social:															
SASU AB BRANDING DEVELOPMENT														22 AVENUE DE L'OPERA															
SIRET		5	2	9	8	9	3	0	4	2	0	0	0	2	6	75001 PARIS													
Adresse du principal établissement:														Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPES

s entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

ur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

[illegible]

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION DE LICENCE DE MARQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		108 106	Déficit
énéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

écettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

ssiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
--	--

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	C E G I D
---	-----	---	-----	--	--	-----------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Ces notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:										Nom et adresse du conseil:																	
OUROK AUDIT & CONSEIL AV DE LA DIVISION LECLERC 5170 DEUIL LA BARRE Tél: 0134058505										Tél:																	
GA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant:																	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:										Date: 05/04/2024		Lieu		PARIS													
										Qualité et nom du signataire:				Président													
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné																				Signature		AB HOLDING représentée par A BRUILLON					

xamen de conformité fiscale (ECF)

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52989304200026 Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortissements, provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 000	9 000		
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 197	15 197		160
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	24 197	24 197		160
ACTIF CIRCULANT *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	73 867	73 867		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	255 429	255 429		332 560
	Autres créances (3)	BZ	CA	60 240	60 240		38 801
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	194 701	194 701		488 463
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				1 200
	TOTAL (III)	CJ	CK	584 237	584 237		861 024
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	608 434	24 197	584 237	861 184
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25.000.....)		DA	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG		
	Report à nouveau		DH	225 732	308 476
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	81 079	167 256
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	334 312	503 232
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	150	278
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	22 543	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		109 731
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	130 418	207 257
	Dettes fiscales et sociales		DY	47 970	38 294
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	48 844	2 393
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	249 925	357 952
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	584 237	861 184
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C		
			1D		
			1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	227 382	357 952
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	17	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SASU AB BRANDING DEVELOPMENT**

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA		FB		FC			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		1 397 723		313 589		1 711 312	2 278 378	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG	134 675	FH	16 746	FI	151 421	123 937	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 532 399	FK	330 335	FL	1 862 734	2 402 316	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 333	4 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	37	31 255	
	Autres produits (I) (11)					FQ	211 267	330 153	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 079 371	2 768 390	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 429 044	1 830 837	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(73 867)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	332 228	398 652	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 876	7 549	
	Salaires et traitements*					FY	162 721	174 600	
	Charges sociales (10)					FZ	56 525	62 196	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. {		- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS	GA	160	500	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	51 869	97 263	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 962 556	2 571 598	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	116 815	196 793	
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
			Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 417		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	4 417		
						GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	13 126	22 875	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	13 126	22 875	
	Total des charges financières (VI)					GV	(8 709)	(22 875)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	108 106	173 918	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	27 027	6 662	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 083 788	2 768 390	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 002 709	2 601 134	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	81 079	167 256	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	37	11 255	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	211 262	330 148	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	51 850	68 312	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	9 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX		
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	15 197	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	15 197	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V		
	TOTAL IV		LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	24 197	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	9 000	LW	1X	9 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	ML	
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	15 197	MT	MU	15 197
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IY		NG	15 197	NH	NI	15 197
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2G	
	TOTAL IV		13		NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	24 197	ØL	ØM	24 197

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 000	PF		PG		PH	9 000
TOTAL I		RK	9 000	RM		RN		RO	9 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 037	QM	160	QN		QO	15 197
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	15 037	QV	160	QW		QX	15 197
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	24 037	QP	160	QQ		QR	24 197

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.géol.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO				
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations							SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	255 429		255 429					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	74		74					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	55 490		55 490					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	339		339					
		Groupe et associés (2)	VC	4 337		4 337					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX			VT	315 669	VU	315 669	VV			
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	150		150					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	22 543						22 543	
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	130 418		130 418					
Personnel et comptes rattachés			8C	14 315		14 315					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	12 767		12 767					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 364		20 364					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	524		524					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	48 844		48 844					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	249 925	VZ	227 382				22 543	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	81 079	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	27 027
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			I8
		- imposées au taux de 0 %			ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	108 106

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
		- imposées aux taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septedecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	108 106	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	108 106	XO

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 783
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	308 476	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	167 256		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	250 000						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	475 732		Report à nouveau	ZG	225 732						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	475 732				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	5 627							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	68 092	68 436						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	80 627	72 795						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	74 243	98 303						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	265	271						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	103 374	158 847						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	332 228	398 652						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 081	5 252						
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 795	2 297							
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	3 876	7 549							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	346 944	481 209						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	360 036	456 080						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	162 021							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	4.01	%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			(A)	(B)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)				(ventilation par taux)			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT			Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	5
dont apprentis		YF	1
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 862 734
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	211 262
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1		OX 2 073 996

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	4
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	5 333
Variation positive des stocks	OD	73 867
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	37
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2		OM 79 242

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	ON	1 429 044
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	264 136
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	51 869
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3		OJ 1 745 049

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	408 189
---	----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	408 189
--	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 073 996	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX				
Période de référence	GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023	
Date de cessation	HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(I)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

824303275

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

22

Voie

AVENUE DE L'OPERA

Code postal

75001

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

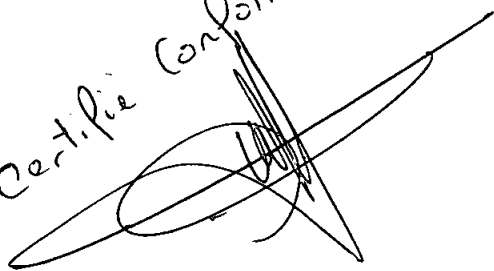
22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Certifié conforme.

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the words "Certifié conforme."

Exelmans
Audit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI**
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit – 56, rue de Monceau - 75008 Paris
RCS Paris B 410 962 377 - code APE 6920Z - TVA n° FR 714 109 623 77

AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société AB BRANDING DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB BRANDING DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Exelmans

Audit

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



Exelmans

Audit

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Exelmans Audit

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Signé électroniquement le 29/05/2024 par
Stéphane Dahan

Signed with
 

Stéphane DAHAN



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	15 197	15 197		160	160-	100.00-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	24 197	24 197		160	160-	100.00-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	73 867		73 867		73 867	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	255 429		255 429	332 560	77 131-	23.19-
	Autres créances	60 240		60 240	38 801	21 439	55.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	194 701		194 701	488 463	293 762-	60.14-
	Charges constatées d'avance (3)				1 200	1 200-	100.00-
	Total III	584 237		584 237	861 024	276 788-	32.15-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	608 434	24 197	584 237	861 184	276 947-	32.16-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000	25 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	225 732	308 476	82 744-	26. 82-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	81 079	167 256	86 177-	51. 52-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	334 312	503 232	168 921-	33. 57-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	150	278	128-	45. 92-
	Emprunts et dettes financières diverses	22 543		22 543	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		109 731	109 731-	100. 00-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 418	207 257	76 840-	37. 07-
	Dettes fiscales et sociales	47 970	38 294	9 677	25. 27
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 844	2 393	46 451	NS
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	249 925	357 952	108 027-	30. 18-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	584 237	861 184	276 947-	32. 16-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

227 382 357 952

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 397 723	313 589	1 711 312	2 278 378	567 066-	24.89-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	134 675	16 746	151 421	123 937	27 484	22.18
Chiffre d'affaires NET	1 532 399	330 335	1 862 734	2 402 316	539 582-	22.46-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 333	4 667	667	14.29
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			37	31 255	31 218-	99.88-
Autres produits			211 267	330 153	118 886-	36.01-
Total des Produits d'exploitation (I)			2 079 371	2 768 390	689 019-	24.89-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 429 044	1 830 837	401 793-	21.95-
Variation de stock (marchandises)			73 867-		73 867-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			332 228	398 652	66 424-	16.66-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 876	7 549	3 673-	48.65-
Salaires et traitements			162 721	174 600	11 880-	6.80-
Charges sociales			56 525	62 196	5 671-	9.12-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160	500	340-	68.01-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			51 869	97 263	45 395-	46.67-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 962 556	2 571 598	609 042-	23.68-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			116 815	196 793	79 977-	40.64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 417		4 417	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 417		4 417	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 126	22 875	9 748-	42. 62-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 126	22 875	9 748-	42. 62-
2. Résultat financier (V-VI)	8 709-	22 875-	14 166	61. 93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	108 106	173 918	65 812-	37. 84-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27 027	6 662	20 365	305. 69
Total des produits (I+III+V+VII)	2 083 788	2 768 390	684 602-	24. 73-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 002 709	2 601 134	598 425-	23. 01-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	81 079	167 256	86 177-	51. 52-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Par acte de cession signé en date du 30 juin 2023, la société AB HOLDING COMPAGNY a acquis les titres de participation de la société ALF SHOES.

La société ALF SHOES exploitait 5 magasins "FINSBURY" en franchise, et est devenue une filiale détenue à 100% de AB HOLDING COMPAGNY à compter du 1er juillet 2023.

Les magasins qui étaient exploités par ALF SHOES étaient situés dans les villes de Rouen, Rennes, Caen, Deauville et Vannes.

Ces magasins sont tous passés en succursales à compter du 01 juillet 2023.

Le 15 juin 2023, la société MAXELLE exploitant en franchise la boutique "FINSBURY" située rue de Vaugirard-75015 Paris, a cédé son droit au bail au profit de la société AB TRADING. Cette boutique exploitée en franchise est passée en succursale à cette date.

La franchise de LA BAULE a été fermée en date du 28 février 2023.

La franchise de METZ a été fermée en date du 31 mars 2023.

Faisant suite aux difficultés rencontrées par la franchise de MONTPELLIER, celle-ci est passée en contrat de commission affiliation à compter du 03 juillet 2023 avec la reprise du stock par AB BRANDING.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		
TOTAL	15 197		
TOTAL GENERAL	24 197		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 000	9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			15 197	15 197
TOTAL			15 197	15 197
TOTAL GENERAL			24 197	24 197

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 000			9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 037	160		15 197
TOTAL	15 037	160		15 197
TOTAL GENERAL	24 037	160		24 197

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	160				
TOTAL	160				
TOTAL GENERAL	160				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	255 429	255 429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74	74	
Taxe sur la valeur ajoutée	55 490	55 490	
Divers état et autres collectivités publiques	339	339	
Groupe et associés	4 337	4 337	
TOTAL	315 669	315 669	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	150	150		
Emprunts et dettes financières divers	22 543			22 543
Fournisseurs et comptes rattachés	130 418	130 418		
Personnel et comptes rattachés	14 315	14 315		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 767	12 767		
Impôts sur les bénéfices	20 364	20 364		
Autres impôts taxes et assimilés	524	524		
Autres dettes	48 844	48 844		
TOTAL	249 925	227 382		22 543

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	413
Total	413

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600
Dettes fiscales et sociales	18 944
Total	28 677

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	5 03 232
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	5 03 232
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	5 03 232
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	250 000-
Variation des provisions relevant des capitaux propres	81 079
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	334 311
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	168 921-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	168 921-

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	2
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	108 106	
Résultat comptable (hors participation)	81 079	27 027

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	3 9 9 6 4 9 0 5	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

